

FICHE D'INSCRIPTION - ANNEE 2024/2025

M..... **TEL :**
Mme : **TEL :**
ADRESSE :

| Nom et prénom de l'enfant | Date de naissance | Classe |
|---------------------------|-------------------|--------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

INSCRIPTION CANTINE

Tous les jours.
 Occasionnellement
 A jours fixes, si oui précisez le ou les jours :

- TYPE DE REPAS SOUHAITE :
 Standard
 De substitution (sans porc ou végétarien)

- VOTRE ENFANT BENEFICIE-T-IL D'UN PAI ?
 Oui (merci de nous transmettre une copie)
 Non

J'atteste que le ou les enfants inscrits ne présentent pas d'allergie(s) alimentaire(s)

INSCRIPTION GARDERIE

Mon ou mes enfants fréquenteront la garderie :
 LE MATIN
 LE SOIR

LES SORTIES ONT LIEU A 17H00 – 17H30 – 18H00 et 18H30 et selon les arrivées après 18H30 jusqu'à 19H00

Tous les jours

Occasionnellement

A jours fixes, si oui précisez le ou les jours :

Personnes autorisées à venir chercher mon ou mes enfants :

NOM : **TEL :**

NOM : **TEL :**

NOM : **TEL :**

NOM : **TEL :**

Je soussigné (e) :

Père Mère

Autorise le personnel de la cantine, de la garderie et du bus à soigner ou faire soigner mon ou mes enfants et à prendre toute mesure d'intervention qu'il jugera utile et à les faire transporter si besoin.

Fait à.....

NOM/Prénom :

Le :

Signature :

Votre contact SIRPglm (Services périscolaires) : sandrine.janvier@sirpglm.fr

En cas d'urgence vous pouvez joindre le personnel des services périscolaires au 06 66 75 93 68

REGLEMENT INTERIEUR CANTINE ET GARDERIE

Le présent règlement régit les conditions de fonctionnement de la cantine scolaire et de la garderie gérées par le SIRP (Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique).

La cantine et la garderie sont des services facultatifs, gérés par le SIRP et organisés au profit des enfants domiciliés à Maisoncelles en Brie, Giremoutiers et la Haute Maison. L'inscription à ces services implique pour les parents l'acceptation du règlement intérieur dans son intégralité.

INSCRIPTIONS

L'inscription est obligatoire et valable pour toute l'année scolaire.

Les inscriptions et les annulations pour la cantine doivent être effectuées sur votre espace famille le lundi avant 22h pour toute la semaine suivante et la veille avant 15h pour la garderie.

Pour éviter les oublis aux périodes de vacances, Il nous est possible d'inscrire vos enfants pour toute l'année scolaire, pour cela vous pouvez adresser votre demande par mail à sandrine.janvier@sirpglm.fr

Les inscriptions hors délai seront facturées 10 € le repas, quelque soit le motif il n'est pas possible d'annuler les repas si le délai d'annulation n'est pas respecté.

ABSENCES

En cas d'absence pour maladie les deux premiers repas seront facturés, les autres repas seront annulés si un certificat médical est fourni par mail au SIRP, les réservations de garderie ne seront pas facturées.

INTEMPERIES

Les repas seront facturés.

TARIFS CANTINE ET GARDERIE

La participation des parents au prix du repas est de 5.55 €

Garderie Matin : 2.75 €

Garderie soir : - 18H00 : 2.40 € + 18H00 : 3.60 € +18H30 : 4.10 €

La garderie fonctionne le lundi mardi jeudi et vendredi, le matin de 7H00 à 8H et le soir de 16H30 à 19H00 les jours scolaires. Un goûter est fourni.

Les sorties ont lieu à 17H – 17H30 – 18H – 18H30 et au fur et à mesure des arrivées après 18H30

ALLERGIES

Nous ne sommes pas en mesure de fournir un repas ou un goûter aux enfants allergiques. Pour les enfants bénéficiant d'un PAI il est demandé aux parents de fournir un repas dans un contenant adapté au four et un goûter pour la garderie.

DISCIPLINE ET SECURITE

Les enfants doivent respecter le personnel, leurs camarades, le matériel et les locaux. Tout manquement aux règles du bien vivre en collectivité pourra faire l'objet d'un avertissement voire d'une exclusion.

Les objets de valeurs, objets connectés ou considérés comme dangereux sont interdits, la responsabilité du SIRP ne pourra être engagée en cas de perte, casse, ou vol.

PAIEMENT

La facturation est établie chaque mois selon vos réservations, le règlement se fera suivant les modalités de paiement indiquées sur l'avis des sommes à payer envoyé par la Trésorerie de Coulommiers.

Le Président du SIRP

Nom et Signature des parents ou représentants

Votre contact SIRPglm (Services périscolaires) : sandrine.janvier@sirpglm.fr

En cas d'urgence vous pouvez joindre le personnel des services périscolaires au 06 66 75 93 68